

Le bouêlant

Autor(en): **Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MON PREMI PAR DE TSAUSSE

QUAND l'été bouibo de cin y'an,
— Seimblie que l'autra senanna —
Ma mère m'fâ : « T'i dza gran,
T'ê fê dâi tsausse de melanna
Ayovê on borancello derrâ :
Lê pe galêze que lâi ausse.
Asseye-vâi de lè beta. »
L'étant bin galêze, cliau tsausse !

Lê canon étant on pou gran :
M'allâvant tant que su lè grelhie.
Fâ rein ! Fasé mon vergalan
Que, ma fâi, très tote lè felhie
Sê desant : « Vâo être on tot fin !
Sarâ on lulu de cabosse :
Conseillê, âo bin luteniein.
On vâi cein rein que pè sê tsausse. »

Ein subllieint quemet on quinson,
Lê duve man dein mè catsette,
M'ein vé tant que vè on bosson
Iô on vayâi dâi zizelette,
Et lè z'agasse, lè corbé,
Que pecotâvant dâi bêlosse,
Sê desant : « L'è on tot galé,
Clli mousse ayovê sê grante tsausse ».

Du'cein, m'ein vé âo bas dau prâ,
Ca l'avé fan¹ d'avâi dâi pere
Que l'étant su on bliessenâ.
— Dâi pere bliêt ! va bin sein dere —
M'aguelhio dan su lo pèra,
Sein pouâre que la fonda trosse,
Et pu coumeinço à rupa.
On a fam quan on a dâi tsausse.

L'ein avé dza rid'agaffâ
Quan vaité que ma bourdzefâie
Mê fâ 'na mau de la bourtiâ !
Bon Dieu dau ciè ! Quinte brassâie !
Per momeint, vegné tot passâ
Et ie m'ê desé : « Qu'è-te çosse ? »
Botsive pas de m'ê brassâ...
Cein fa mau, quan on a dâi tsausse.

Dêcheindo dan dau bliessenâ
Et corro tant que pu éteindre,
— Vo dio pas cein po badenâ,
Câ n'arretâvo pas de djeindre. —
A l'ottô ie vé m'einfattâ
Ein brameint : « La bourdze m'ê trosse ! »
La mère vouâite et fâ : « Trau tâ ! »...
L'avé contchi m'ê balle tsausse.

MARC A LOUIS.

LE BOUËLANT

JULES Chavan est un bon homme, mais si vous demandez au village, à n'importe qui, une opinion sur son caractère, on vous répondra : « Chavan ? pour sûr qu'on le connaît. C'est un rude bouëlant. »

Dès sa tendre enfance, en effet, Chavan a bouêlé, ou si vous voulez que je traduise cette expression si absolument imitative : a crié. Mais combien bouêlé est mieux : il semble, à l'entendre, que l'on voit le bouëlant ouvrir un bec aussi large que celui du « Corbeau sur un arbre perché » et pousser une superbe bouêlée. Mais revenons à Chavan. Tout gosse, il bouêlait, non seulement en pleurant comme la plupart des gamins qui veulent têter ou autre chose, mais en toute occasion, ignorant complètement qu'on peut parler sans brâmer.

A l'école, en jouant, il bouêlait sans fatigue et parvenait ainsi à avoir le dernier mot en tout, parce que ses camarades ne le pouvaient battre dans ce record de criaileries.

En grandissant, le bouëlant ne perdit rien de sa puissance vocale. A la pinte, quand il fut d'âge à vider demi-litre, aux assemblées de la jeunesse on n'entendait que lui et c'était à croire que Jules Chavan, perpétuellement furieux, cherchait noise à chacun. Mais, non ! ces bouêlées n'aboutissaient pas à des bagarres et n'effraient personne.

— « Faut le laisser bouêler », disaient les camarades.

¹ Fan = envie.

Et ils attendaient pour placer un mot que Jules Chavan, quelque peu haletant, se permit une pause pour reprendre haleine. Ça arrivait parfois, mais rarement, car le bouëlant bien entraîné pouvait sans lassitude s'en donner à cœur joie.

Il se maria, épousant une jeune fille douce, discrète et timide ; les gens s'apitoièrent sur le sort de cette fiancée. « Elle a mangé son pain blanc », disaient les uns, « ça ne pourra pas marcher », disaient les autres. Mais ces bonnes langues se trompaient. Ça marcha très bien. Madame Chavan laissa bouêler son bouëlant et ne parut jamais s'apercevoir de ses cris. Trotinant dans la maison, sans bruit, elle dirige le ménage et n'en fait qu'à sa tête, malgré les harangues de Jules. Or, comme elle fait très bien ce qu'elle fait, celui-ci bouêlé dans le désert et lorsque des voisins ont l'air de plaindre la brave femme, elle rit de bon cœur : « Ne vous inquiétez pas de mon bouëlant. Ça le soulage. Mais je ne le donnerais pas pour certaines eaux-dormantes que je connais bien, de ces gaillards qui ne pipent pas le mot, mais qui ruminent toutes les croueries imaginables ».

Et le bouëlant continué à bouêler sans épouvanter sa Louise, qui sourit même à ses discours. La domestique, la servante, ne s'en effrayait pas davantage et reconnaissent le « bon fond » de Chavan.

En novembre dernier, il fut nommé conseiller communal. Ce n'est pas qu'il soit un phénix de savoir ou d'intelligence ; il est du « gros tas » et, par conséquent, aussi capable que les autres de travailler au bien-être général. Et puis, ici, des bouêleries ont parfois leur utilité, non pas aux séances, mais avant ou après il se rattrape de l'obligatoire silence et de la tranquillité officielle.

Bien stylé par quelques-uns, il arriva à convaincre quelques hésitants, encore que lui-même ne soit pas convaincu par ses propres discours, ses exclamations, ses bouêlées. Et qui sait si, une fois, ce brave Chavan ne sera pas élu au Grand Conseil. Il n'y fera pas grand bruit, mais au village, à la Croix-Fédérale ou au Broc d'Or, en racontant les travaux de l'assemblée, il obtiendrait un beau succès et édifierait, certainement, ses concitoyens.

En somme, Jules Chavan est un tout brave homme, qui ne ferait tort d'un centime à son voisin et pas du mal à une mouche. Il bouêlé et c'est tout. Mais, comme dit sa femme : Il y a tant de muets qui sont des malfaisants que mieux vaut Jules Chavan et ses bouêlées que de tels endormis. »

LOUIS DE LA BOUTIQUE.

LE TEMPS DE DEMAIN

IL y a un peu partout des instituts météorologiques et aussi des savants qui passent leur vie le nez en l'air, à regarder d'où vient le vent.

Chaque fois qu'il se produit une perturbation atmosphérique, les reporters vont les interroger, et ils leur parlent, naturellement, de la pluie et du beau temps. Ils cherchent surtout à en obtenir quelques renseignements sur l'avenir. Le temps d'aujourd'hui, tout le monde le voit. Mais celui de demain ? C'est celui-là qu'il est intéressant de connaître.

Mais les savants, là-dessus, sont d'une discrétion remarquable. On vient encore, à propos des dernières tempêtes, d'aller leur demander leur avis, et, avec une grande complaisance, ils ont bien voulu apprendre aux journalistes combien de millimètres d'eau il était tombé et quelle avait été la force exacte du vent. Mais, dès qu'il s'est agi de savoir si la pluie durerait ou si le vent cesserait, plus personne. Tous les astrologues ont pris des airs mystérieux et il a été impossible de tirer d'eux une indication précise.

Il serait excessif, cependant, de dire que les

météorologues ne prévoient jamais les changements de température.

Il en était un qui ne se trompait jamais lorsqu'il affirmait qu'il pleuvrait le lendemain. On le complimentait même sur sa perspicacité, et quelqu'un lui dit :

— Il faut que vous ayez des instruments bien perfectionnés pour pouvoir pronostiquer, à coup sûr, la pluie ou le beau temps...

— Oh ! répondit-il, j'ai quelque chose de bien plus infailible que tous les instruments...

— Quoi donc ?

— Mes rhumatismes...

*

Et puisque nous parlons pluie, voulez-vous savoir quel est le pays du monde où il tombe le plus d'eau ? Eh bien, c'est l'Amérique du Sud, qui reçoit, bon an mal an, 1,670 millimètres d'eau. Après l'Amérique du Sud, vient l'Afrique, 825 millimètres ; puis l'Amérique du Nord, 730 millimètres ; l'Europe, 730 millimètres ; l'Asie, 553 millimètres ; l'Australie, 520 millimètres.

On a calculé, a dit Henri de Parville, que l'Océan Atlantique y compris la Méditerranée et la Baltique, reçoivent, annuellement, une moyenne de 57 millions de mètres cubes d'eau ; l'Océan Pacifique, 20 millions ; l'Océan Indien, 18 millions, et l'Océan Glacial, 9 millions. La pluie et les neiges réunies fourniraient, à toute la surface terrestre, 122,000 millions de mètres cubes, et, sur cette énorme quantité, 25,000 millions s'écouleraient dans la mer par les fleuves.

Enfin, on admet que les océans renferment un tel volume d'eau qu'il faudrait pour les remplir, avec les seules eaux déversées par les rivières, plus de 45,000 ans.

Que d'eau !... que d'eau !...

COMPLÉMENT DE LA PAGE D'HISTOIRE

Mon cher Conteur,

Tu as reproduit, samedi dernier, une proclamation adressée jadis aux Suisses par Bonaparte et dans laquelle il tançait vertement leurs dissensions intestines et les avisait qu'il était revenu de sa décision première de ne se point mêler de leurs affaires.

Voici encore, à ce sujet, un document qui intéressera peut-être tes lecteurs. Fais-en l'usage qu'il te plaira.

Un de tes plus fidèles abonnés.

*

Merci bien sincèrement à notre fidèle abonné. Il nous plaît de reproduire le document qu'il a l'amabilité de nous communiquer, car nous croyons, comme lui, qu'il intéressera nos lecteurs.

Le voici donc :

DÉTAILS

SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES DES SUISSES A PARIS

L'AUDIENCE de la députation de la Consulta chez le premier Consul de la République française a été très solennelle ; elle a eu lieu en présence des ministres, d'un grand nombre de sénateurs, parmi lesquels on a distingué la Commission française chargée de régler les affaires de la Suisse, et d'un grand nombre de généraux.

Bonaparte s'est entretenu environ une heure et demie avec eux ; il s'est ouvert sur leurs intérêts, expliqué sur ce qui leur convient, d'une manière remarquable et qui a étonné ceux qui étaient présents, par l'abondance, la clarté et la précision des idées qu'il a développées sur l'état ancien et actuel des différentes parties de la Suisse. Les paroles du premier Consul ont été conservées et reproduites dans la seconde séance de la députation, tant par ceux de ses membres envoyés par elle à Saint-Cloud, que par les commissaires du Sénat conservateur qui ont assisté à cette séance.

« Plus j'ai appris à connaître votre pays, plus je me suis convaincu qu'il n'est pas propre à